

Achèvement des travaux : avril 2014
 Maître d'ouvrage : Syndicat des copropriétaires «LE FIL»
 Maître d'œuvre : **Architecture Vivante**
Vannes
 Surface du terrain : 1 000 m²
 Surface plancher : 405 m²

Textes, données et documents fournis par le Maître d'Oeuvre



LE FIL DU BONO

Le projet du Fil est né du désir de 4 familles amies de promouvoir leur habitat ensemble et d'y adjoindre des locaux à partager. La conception a été menée dans une démarche participative avec les habitants et a permis de produire des logements personnalisés correspondant aux modes de vie et à la culture de chacun. Le bâtiment est composé en 2 plots de 2 logements articulés autour des locaux communs : vaste atrium, lavage/séchage du linge, atelier bricolage, chambre/salle d'eau mutualisée.

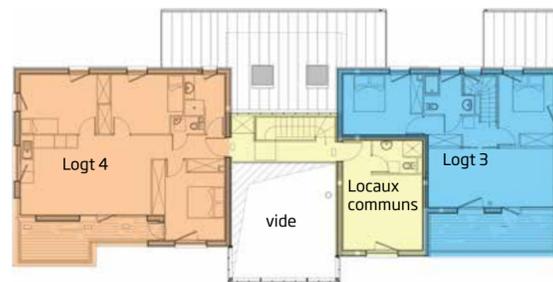
Le coeur du projet, l'atrium est une pièce tempérée très lumineuse, non chauffée à l'année mais disposant d'un poêle à bois. Il constitue l'espace de rencontre et de circulation. Il est assez vaste pour y organiser de grands repas, disposant de sa mini-cuisinette, ou toutes activités créatives, culinaires ou de détente. Il met en scène l'escalier dans son double volume en tant qu'élément architectural.

Les matériaux de construction sont bio-sourcés (ossature bois, ouate de cellulose). La construction a intégré une part d'auto-construction garantie et encadrée par le charpentier : isolation, construction des carports, parquets, peinture, clôtures...

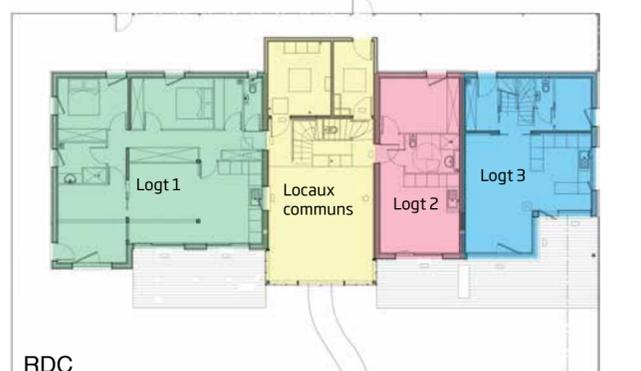


Le bâtiment est de conception passive : orientation largement ouverte sur un plein sud sans masques solaires, forte isolation, ventilation double flux avec prise d'air frais dans l'espace tempéré. La ventilation DF n'a pu être réalisée dans le budget disponible. Le chauffage et la production d'eau chaude sont assurés à 100% par des ENR : panneaux solaires, appoint avec chaudière bois granulé collective avec silo enterré. Une réserve de 20m³ d'eau pluviale alimente WC, lave-linge et puisages extérieurs.

Le jardin mutualisé offre un vaste paysage à la façade sud largement vitrée et trouve son intimité derrière la protection apportée par les carports ouvrant sur rue. Les véhicules, ainsi déportés à l'extérieur de l'enceinte habitée, n'impactent pas le paysage. L'ensemble est édifiée sur une parcelle de 1000m².



ETAGE



RDC

